



Menuisier d'extérieur (H/F/X)

Construction - Travaux

Apprentissage

Durée

3 ans

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Tu aimes travailler le bois tout en restant à l'extérieur ? Escaliers, bardages, terrasses, châssis ? **Touche du bois**, cette formation sera la base de ton avenir professionnel.

Le Menuisier et la Menuisière d'extérieur fabriquent et posent des **éléments de menuiserie extérieurs en bois, alu ou PVC** dans des constructions neuves ou existantes. Ils assemblent à l'atelier ou sur chantier des éléments de construction tels que des portes, fenêtres, châssis, volets, vérandas, portes de garage, portails, mobilier extérieur.



Alors si tu souhaites poser les premières marches de ton avenir pro, rends-toi dans un Centre IFAPME pour débiter ta formation !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 1j. de cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Fonction Critique » : les employeurs ont du mal à trouver des candidats correspondant pleinement aux critères d'emploi. Vous aurez donc des possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée pour une entreprise de menuiserie

Employé / Employée pour une entreprise de construction

Par exemple : Menuisier / Menuisière pour la société Thomas & Piron (<https://www.ifapme.be/actualites/forme-toi-avec-lifapme-et-decroche-un-cdi-chez-thomas-et-piron>) qui recrute et engage fréquemment

Débouché(s) future(s) formation(s)

Entrepreneur menuisier (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-menuisier>) (adulte)

Charpentier (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/charpentier>) (adulte)

Point(s) fort(s)

Fonction critique (nombreux emplois) Inscription gratuite Contact client Travail en autonomie ou en équipe Travail en atelier et à l'extérieur

Finalité

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

Correspondance avec le Certificat de qualification délivré par l'enseignement secondaire obligatoire (CQ6P)

Aptitudes

Le métier de Menuisier suppose :

d'avoir une bonne condition physique (port de charges) et de l'adaptation aux conditions atmosphériques

d'avoir un bon sens de l'équilibre (travail sur échafaudage: ne pas être sujet au vertige, agilité, sens de l'équilibre développé). L'activité doit être adaptée en fonction des conditions météorologiques

de respecter scrupuleusement les règles de sécurité

d'entretenir une bonne collaboration avec les autres professionnels de la construction (travail d'équipe)



Programme

1ère année :

- C25/1 Analyse, préparation et communication (48h)
- C25/1 Organisation du chantier - travaux en hauteur (12h)
- C25/1 Préparation des bois pour assemblage de base - théorie (12h)
- C25/1 Préparation des bois pour assemblage de base - pratique (8h)
- C25/1 Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeud constructif - pose de menuiserie extérieure - 1AP - Théorie (16h)
- C25/1 Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeud constructif - pose de menuiserie extérieure - 1AP - Pratique (12h)
- C25/1 Quincaillerie pour menuiserie extérieure et pose simple (4h)
- C25/1 Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)
- C25/1 Usinage et assemblage de base sans profilage - 1AP - théorie (8h)
- C25/1 Usinage et assemblage de base sans profilage - 1AP - pratique (16h)
- C25/1 Usinage et assemblage de base avec profilage - 1AP - théorie (12h)
- C25/1 Usinage et assemblage de base avec profilage - 1AP - pratique (20h)

2ème année :

- C25/2 Analyse, préparation et communication - 2AP (12h)
 - C25/2 Usinage et assemblage de base sans profilage - 2AP - théorie (4h)
 - C25/2 Usinage et assemblage de base sans profilage - 2AP - pratique (8h)
 - C25/2 Usinage et assemblage de base sans profilage + évaluation pratique EUAA1 (4h)
 - C25/2 Usinage et assemblage de base avec profilage - 2AP - théorie (8h)
 - C25/2 Usinage et assemblage de base avec profilage - 2AP - pratique (16h)
 - C25/2 Usinage et assemblage de base avec profilage + évaluation théorique EUAA2 (4h)
 - C25/2 UAA3 Typologie des châssis (8h)
 - C25/2 Usinage et assemblage de châssis bois - 2AP - Théorie (16h)
 - C25/2 Usinage et assemblage de châssis bois - 2AP - Pratique (16h)
 - C25/2 Usinage et assemblage de châssis PVC et aluminium - 2AP - Théorie (8h)
 - C25/2 Usinage et assemblage de châssis PVC et aluminium - 2AP - pratique (12h)
 - C25/2 UAA7 - Isolation et étanchéité à l'air et à l'eau, noeuds constructifs - pose de menuiserie extérieure - 2AP (4h)
 - C25/2 Organisation du chantier (12h)
- 

3ème année :

- C25/3 Analyse, préparation et communication - 3AP (20h)
- C25/3 Usinage et assemblage de châssis bois - 3AP - théorie (4h)
- C25/3 Usinage et assemblage de châssis bois - 3AP - pratique (12h)
- C25/3 Usinage et assemblage de bois + évaluation pratique EUAA3 (2h)
- C25/3 Usinage et assemblage de châssis en pvc et aluminium - 3AP - Théorie (8h)
- C25/3 Usinage et assemblage de châssis en pvc et aluminium - 3AP - pratique (12h)
- C25/3 Equipements des menuiseries extérieures - théorie (8h)
- C25/3 Equipements des menuiseries extérieures - pratique (8h)
- C25/3 Usinage et assemblage de châssis bois + évaluation pratique EUAA6 (2h)
- C25/3 Bardage - théorie (16h)
- C25/3 Bardage - pratique (12h)
- C25/3 Bardage + évaluation théorique EUAA8 (4h)
- C25/3 UAA4 Approche des machines à commandes numériques (8h)
- C25/3 EU04 - machine numérique (4h)

Des incitants pour vous former à un métier du secteur de la Construction !

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME, le Gouvernement wallon, [Embuild \(https://embuild.be/fr\)](https://embuild.be/fr) et [Constructiv \(https://constructiv.be/fr-BE\)](https://constructiv.be/fr-BE) en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la Construction.

Remboursement du minerval pour les formations adultes des filières de la construction, de l'électrotechnique et du bois : [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval)

Encadrement intensifié de la part des Référents IFAPME.

Certifications par module : après chaque année de formation, les apprenants et apprenantes ont la possibilité d'obtenir une certification attestant de la maîtrise des compétences acquises. Cette reconnaissance prend la forme d'un CeCAF ou d'un RAF.

Le Gouvernement wallon finalise également de nouveaux incitants pour booster les formations en alternance de l'IFAPME pour ces mêmes métiers :

Prime de 2000 € pour les apprenants IFAPME en alternance, inscrits dans ces filières (conditions spécifiques pour les primo-entrants) : [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction-formations\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction-formations)

Un chèque permis de conduire pour faciliter la mobilité des apprenants et apprenantes en alternance de minimum 17 ans. Cette aide est valable pour le permis B et le permis AM (cyclomoteur) : [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#cheque-mobilite-beneficiaire\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#cheque-mobilite-beneficiaire)

Retrouvez toutes les mesures et les informations sur [notre actualité consacrée au Plan de reconstruction \(https://www.ifapme.be/reconstruction\)](https://www.ifapme.be/reconstruction).



Conditions d'admission à une formation pour jeunes

Age

Avoir **15 ans** accomplis au moment de votre inscription.

L'**âge maximum varie** en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

Parcours

Avoir fréquenté 2 années du 1er degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir suivi complètement la 3ème année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 3ème année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 2ème phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'établissement que vous quittez.

Si vous n'avez pas suivi l'un des parcours ci-dessus, vous devez alors être âgé de 16 ans accomplis et passer un bilan de compétences.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux **mentions indiquées dans la fiche formation** que vous consulterez.



S'inscrire à une formation pour jeunes

Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service Alternance IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>).

S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service Alternance IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous **votre parcours de formation** en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motivations, de votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

votre carte d'identité ;

votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;

les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.

